

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LOUIS
SEANCE DU 31 MARS 2023**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du vendredi 31 mars 2023**

Délibération n°28

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la concertation / co-construction dans le cadre du NPNRU du Gol

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un mars à dix-sept heures, sur convocation individuelle en date du 24 mars 2023, dématérialisée et affranchie le 24 mars 2023, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint-Louis se sont réunis à la salle d'honneur Simone Veil à Saint-Louis sous la présidence de Madame M'DOIHOMA Juliana, Maire.

Conseillers			
Présents	Absents représentés		Absents
	Absents	Procuration donnée à	
Mme Juliana M'DOIHOMA M. Thibaud CHANE WOON MING Mme Claudie TECHER M. Jean Eric FONTAINE Mme Yannicke SEVERIN Mme Gaëlle MOUNIAMA COUPAN M. Sylvain ARTHEMISE Mme Dominique AMAZINGOI-RIVIERE M. René Claude MARIMOUTOU Mme Leïla OULAMA M. Jean Michel FLORENCY Mme Ludivine IMACHE M. Jérémy TURPIN Mme Julie DIJOUX M. Romain GIGANT Mme Corinne ROCHEFEUILLE M. Jean Hugues GERARD M. Jean François PAYET Mme Marie Joëlle JOVET M. Bernard MARIMOUTOU M. Jean Pascal MANGUE Mme Françoise GASTRIN Mme Flora AUGUSTINE-ETCHEVERRY Mme Camille CLAIN M. Hanif RIAZE Mme Linda MANENT Mme Stéphanie JONAS-SOORIAH M. Georges Marie NAZE M. Brice GOKALSING-POUPIA Mme Eliana Marie Eloïse NARCISSE	M. Imran HATTEEA M. Bruno BEAUVAL Mme Agnès DORESSAMY TAYLLAMIN M. Alix GALBOIS	Mme Claudie TECHER Mme Linda MANENT M. Sylvain ARTHEMISE Mme Juliana M'DOIHOMA	M. Claude Henri HOARAU Mme Marie Ida HAMOT-RICHAUVET M. Roger Marie Joël ARTHEMISE M. Philippe RANGAMA Mme Sitina Sophie SOUMAÏLA M. Olivier LAMBERT Mme Florence HOARAU-ROUGEMONT Mme Brigitte PAYET M. Louis Bertrand GRONDIN M. Cyrille HAMILCARO Mme Raïssa MAILLOT

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LOUIS
SEANCE DU 31 MARS 2023**

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales, Monsieur Romain GIGANT a été désigné pour remplir la fonction de secrétaire.

	Conseillers présents	Conseillers absents et représentés	Conseillers absents de la salle lors du vote	Conseillers n'ayant pas pris part au vote	Nombre de votants		
					Pour	Contre	Abst
Pour la délibération n°16	30	4	11		34	0	0
Pour les délibérations n°17 à 19	30	4	11		Prend acte		
Pour la délibération n°20 à 41	30	4	11		34	0	0
Pour la délibération n°42	30	4	11		Prend acte		

Madame le Maire certifie qu'un extrait de délibération ci-contre a été affiché en Mairie de Saint-Louis et publié sur le site de la mairie.

La Maire,



Juliana M'DOIHOMA

	Conseil municipal - Séance du 31 mars 2023 Délibération n°28	POLE FINANCES, OPTIMISATION ET CONTRÔLE
	MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONCERTATION / CO-CONSTRUCTION DANS LE CADRE DU NPNRU DU GOL	Direction de la commande publique

I. RAPPORT DE PRESENTATION

Exposé des motifs

Madame le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que la commune de Saint-Louis a lancé une consultation portant sur une la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage – Concertation / Co-construction dans le cadre du NPNRU du quartier du Gol situé sur la commune de Saint-Louis.

Les missions à exécuter sont les suivantes :

Élément de mission	
MISSION 1	Phase initiale – Cadrage méthodologique
MISSION 2	Phase 1 – Elaboration de la stratégie de concertation et co-construction
MISSION 3	Phase 2 – Mise en œuvre du programme d'action

La consultation a été lancée en procédure formalisée en application des articles L. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Le délai d'exécution du marché commence à courir à partir de la date de commencement qui sera définie par ordre de service qui court pendant une durée de 40 mois.

Eu égard au montant du marché, la consultation a fait l'objet d'une procédure d'Appel d'Offres ouvert publiée au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE), au Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP), et dans un journal d'annonces légales.

Récapitulatif de la procédure :

- Date d'envoi de l'avis à la publication : 16/01/2023
- Date limite de réception des offres : 20/02/2023 à 12 H 00 mn (heure locale)
- Date d'ouverture des plis : le 21/02/2023 à 15h45

Le représentant du pouvoir adjudicateur en accord avec l'analyse de l'offre effectuée par le service prescripteur et le classement de l'offre décidé par la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 16 mars 2023, a procédé à l'attribution suivante :

CLASSEMENT	ENTREPRISE	Montant global et forfaitaire (en € TTC)
1	GROUPEMENT STRATEGIES ET TERRITOIRES / REUNICITE / JULLIARD GUY - NEO	190 688,75 €

II. DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 16 mars 2023,

Considérant que la Commune a lancé une consultation en procédure formalisée en application des articles L2124-1 et R2124-1 du Code de la commande publique en vue de lancé une consultation portant sur sur une la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage – Concertation / Co-construction dans le cadre du NPNRU du quartier du Gol situé sur la commune de Saint-Louis,

Considérant que la consultation a fait l'objet d'une procédure d'Appel d'Offres ouvert publiée au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE), au Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP), et dans la presse locale.

Sur proposition de la Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

Article 1 : D'approuver la passation et la signature du marché fructueux correspondant avec :

CLASSEMENT	ENTREPRISE	Montant global et forfaitaire (en € TTC)
1	GROUPEMENT STRATEGIES ET TERRITOIRES / REUNICITE / JULLIARD GUY - NEO	190 688,75 €

Article 2 : D'autoriser Madame le Maire ou son élue déléguée dans le domaine de compétences à signer le marché ainsi que tous les documents se rapportant à cette affaire.

Vote : 34 pour

La Maire



Juliana M'DOIHOMA

**Le présent document est certifié exécutoire
Etant transmis en Sous-Préfecture le
Et publié le**